

QUELQUES FAITS SUR VENTS D'ESPOIR

Organisme à but non-lucratif

Constitué le 28 octobre 2014

Assemblée de fondation

L'assemblée de fondation de Vents d'espoir a eu lieu le 21 janvier 2015 au Centre communautaire de Saint-Rémi.

Mission

Assurer une meilleure qualité de vie personnelle, familiale, sociale et communautaire pour les personnes de 18 à 55 ans de la Montérégie-Ouest ayant un traumatisme crânien avec atteintes et/ou une autre forme de déficience motrice, par le biais d'un accueil sécuritaire, chaleureux et adapté en complexe multifonctionnel.

Objectif

D'ici l'été 2023, doter la Montérégie-Ouest d'un tout premier complexe multifonctionnel comprenant notamment :

- 32 appartements adaptés aux besoins de différentes clientèles visées;
- un centre de jour adapté offrant un cadre dynamique et stimulant;
- 2 chambres de répit temporaire;
- une salle d'entraînement physique et un bassin thérapeutique adaptés;
- un centre de travail adapté.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Mme Sylvie Boyer, agricultrice

Vice-président

M. Jean Roy, vice-président et chef de l'exploitation, Kruger Énergie

Secrétaire

Mme Suzanne Gagnon, ergothérapeute et directrice en réadaptation (retraîtée)

Administratrice

Mme Guylaine Isabelle, directrice Revenu Québec (retraîtée)

Administrateur

M. Marc-Antoine Cloutier, avocat

Administrateur

M. Martin Simoneau, concepteur électrique

Administratrice

Mme Ginette Pigeon, coordonnatrice de projets



105, rue Lachapelle Est
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0

450-992-0512
info.ventsdespoir@gmail.com
www.ventsdespoir.org

Suivez-nous sur 

FORMULAIRE D'ADHÉSION ET DE CONTRIBUTION

Apportons un vent de changement et redonnons l'espoir aux victimes de traumatisme crânien cérébral et aux personnes présentant une déficience motrice de la Vallée du Saint-Laurent.



FORMULAIRE D'ADHÉSION ET DE DON

Mme M. Prénom : _____ Nom de famille : _____
No civique, rue : _____ Ville : _____ Code postal : _____
Courriel : _____ Téléphone : _____
Date (JJ/MM/AAAA) : _____ Signature : _____

Cochez votre choix parmi les trois options ci-dessous. Je souhaite :

- Devenir membre individuel en acquittant la cotisation annuelle de 20\$
 Devenir membre famille en acquittant la cotisation annuelle de 25\$. Donner le nom et prénom des autres membres de la famille

- Nom du membre votant : _____
 Faire un don au montant de ____\$.
 Veuillez cocher cette case si vous souhaitez éventuellement offrir du temps à titre de bénévole si une occasion se présente.
 Reçu pour fins d'impôts (20\$ et plus)



POURQUOI DEVENIR MEMBRE ?

Adhérer à Vents d'espoir, c'est appuyé l'épanouissement des personnes atteintes de déficience motrice et des victimes de TCC en Montérégie. À titre de membre :

- vous recevrez occasionnellement des nouvelles de Vents d'espoir sur l'avancement des différents projets;
- vous serez invité(e) à assister, si vous le souhaitez, aux assemblées générales annuelles; et
- vous aurez le droit de voter lors de ces assemblées.

UNE QUESTION DE DIGNITÉ

« Comme la plupart des gens, j'ai la chance d'être en pleine santé, de pouvoir me déplacer aisément, d'exercer un métier valorisant et d'avoir une vie sociale bien remplie. Hélas, ce n'est pas le cas de nombreuses victimes de traumatismes crâniens cérébraux (TCC) et de personnes handicapées qui doivent composer avec une foule de limitations physiques, cognitives et/ou comportementales et qui, faute de ressources appropriées, se retrouvent en Centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD), c'est-à-dire un milieu qui ne répond pas à leurs besoins.

Peut-on seulement imaginer le quotidien d'un jeune adulte en CHSLD, entouré de personnes en fin de vie, sans activités ni stimulation et surtout sans espoir d'améliorer ses conditions, et ce, pour des dizaines d'années à venir? C'est pourtant le sort qui attend un grand nombre de jeunes handicapés et traumatisés crâniens à chaque année.

En tant que mère de deux jeunes adultes ayant subi un TCC, j'ai été à même de constater le manque de ressources adaptées au Québec et en Montérégie, particulièrement dans le secteur de la Vallée du Saint-Laurent. Au fil des ans, plusieurs familles de la région m'ont confié leur désarroi et même leur désespoir face à cette situation qui leur semble insurmontable.



Pourtant, j'ai la ferme conviction que nous pouvons changer les choses à force de courage, de solidarité et d'une bonne dose de volonté. J'ai eu la chance de rencontrer des gens motivés et compétents qui ont accepté de m'accompagner dans cette formidable aventure. Ensemble, nous avons fondé l'organisme Vents d'espoir dans le but d'offrir un milieu de vie sain et des services adaptés qui permettront aux victimes de TCC d'aspirer à une vie épanouie.

Si vous souhaitez, comme nous, redonner espoir et dignité aux victimes de TCC et aux adultes avec une déficience motrice de notre région, je vous invite à appuyer Vents d'espoir, que ce soit par une cotisation annuelle ou un don à la mesure de vos moyens. »

Sylvie Boyer
Fondatrice

